

## **Le conseil agricole souhaite le développement des organisations de producteurs**

Un conseil des ministres de l'Agriculture de l'UE s'est tenu lundi 14 avril à Luxembourg. Il a été l'occasion de revenir sur la question du fonctionnement de l'organisation commune de marché (OCM) des filières de fruits et légumes européennes. Faisant suite au [rapport](#) de la Commission européenne de mars 2014, la grande majorité des Etats membres, dont la France, a appuyé le besoin de simplification des procédures réglementaires en vue de dynamiser les organisations de producteurs (OP), et réduire les disparités d'organisation entre les Etats membres.

Les OP ont été présentées comme un moyen de développement de la valeur commerciale des produits et d'optimisation des coûts de production. Le manque de moyens alloués à la recherche et au développement, et à l'innovation, a également été souligné. Ils seraient des clefs d'avenir pour les filières.

Les discussions entre les Etats membres devraient se poursuivre dans les mois à venir, mais aucune mesure ne sera prise avant la fin de 2014, après la désignation du prochain collège de commissaires européens.

Source : <http://www.lafranceagricole.fr/> 15/04/2014